

**Section Belgique-Argentine
29/03/2010 - 31/03/2010**

Visite d'une délégation à l'invitation de la section



Composition de la délégation

- M. Juan Carlos Vega, Député, Président de la section Argentine-Belgique du groupe argentin de l'UIP
- M. Federico Pinedo, Député

Lignes de force du programme

Le programme a été établi sur la base de trois secteurs d'intérêt de la délégation :

- a) la lutte contre la corruption
- b) les négociations entre l'Union européenne et le Mercosur
- c) les matières premières agricoles et la bioénergie

Rapport

Lundi 29 mars 2010



Rencontre avec la Cellule de traitement des informations financières (CTIF)

M. Boudewijn Verhelst, président suppléant de la CTIF, accueille la délégation. Il explique que la CTIF existe depuis 1993 et qu'il s'agit d'une autorité administrative (sans compétence policière) jouissant d'un statut plutôt autonome. La CTIF fonctionne avec des signalements de transactions financières suspectes émanant surtout du secteur financier, qui a l'obligation légale de fournir ces renseignements. La CTIF peut s'opposer à certaines transactions.

La CTIF est constituée par huit membres : trois magistrats, un haut officier de police et quatre experts financiers. Les 8 membres de la CTIF prennent leurs décisions à la majorité simple (dans la pratique, ils décident généralement à l'unanimité).

L'information traitée est strictement confidentielle. Il est rare que la justice soit présente à une réunion sur un dossier particulier, afin de ne pas compromettre la relation de confiance avec le secteur financier. En cas de présence de la justice, celle-ci doit se conformer au devoir de discrétion quant à l'information traitée par la CTIF. Ce devoir de discrétion vaut également pour la Sécurité de l'Etat, pour les officiers de liaison, ...

Outre les informations fournies par le secteur financier, la CTIF utilise régulièrement d'autres sources d'information :

- informations de la police et de la justice
- informations d'autres autorités (ONSS, fisc,...)
- informations de collègues étrangers
- informations d'autorités de tutelle (Commission bancaire et financière, ...)

L'échange d'informations avec les collègues à l'étranger se fait sur la base de réciprocité et de confiance. La CTIF a conclu à ce sujet un protocole avec son homologue argentin.

De manière générale, l'obtention d'informations à l'étranger continue à poser problème, mais la collaboration est facilitée grâce aux *financial intelligence units* (FIU) dans le cadre du Groupe Egmont.

En cas de sérieux indices d'un fait illicite, la CTIF transmet l'information avec sa motivation au procureur du Roi.

M. Verhelst souligne que les banques sont tenues d'être vigilantes envers les hommes politiques étrangers. S'il appert qu'ils ont failli à la tâche, l'autorité de tutelle peut leur infliger de lourdes peines, allant d'un avertissement à la fermeture (+ publication).

Ensuite, M. Verhelst commente l'augmentation du nombre de signalements, les opérations les plus susceptibles de fraude, les délits sous-jacents, les montants, le nombre de condamnations, ...

Le député Federico Pinedo pose une question sur la manière dont le recel est traité. En Argentine, le délit sous-jacent doit d'abord être démontré avant de pouvoir poursuivre le recel. M. Verhelst explique qu'en Belgique, il appert de la jurisprudence que le recel est un délit autonome.

La délégation reçoit de la documentation, contenant entre autres l'article 505 du Code pénal et la loi sur la CTIF. La délégation reçoit également une documentation de M. Bart Vandenberghe, chef de cabinet du Secrétaire d'Etat à la coordination de la lutte contre la fraude.

Le chef de la délégation, M. Vega, souhaiterait qu'on arrive à un accord de coopération avec des mesures concrètes concernant le trafic de drogue, la traite des êtres humains et la corruption (traité de Caracas). Un accord de coopération pleinement opérationnel pourrait constituer un « cas témoin » pour une intégration plus poussée entre l'Union européenne et le Mercosur. M. Verhelst répond qu'il est disposé à offrir ses compétences en la matière.

Mardi 30 mars 2010



Réunion avec la section belge

(La rencontre est précédée d'une visite guidée du Parlement fédéral)

Mme Lieve Van Daele, députée et présidente de la section Belgique-Argentine, présente ses collègues le député Stefaan Van Hecke et le sénateur Hugo Vandenberghe, premier vice-président du Sénat. Elle cède la parole à son assistante Mme Marte Vandevyvere, qui procède à une présentation Powerpoint du contexte institutionnel belge. Le premier vice-président Hugo Vandenberghe commente le rôle du Sénat.

Le chef de la délégation, Juan Carlos Vega, explique pourquoi il a créé une section avec la Belgique au sein du Parlement argentin. Outre ses liens personnels avec notre pays – il a étudié à Louvain – c'est par réalisme politique qu'il a pris cette initiative. Avec ses 97% d'habitants d'origine européenne, l'Argentine est le pays le plus européenisé de l'Amérique latine. Des points de vue culturel et religieux, ce pays ressemble fort aux pays d'Europe méridionale. M. Vega estime que la Belgique peut contribuer beaucoup au renforcement de l'intégration entre le Mercosur et l'Union européenne.

Il pense qu'il y a une grande complémentarité entre la Belgique et l'Argentine. Les deux pays ont une pyramide de la population inversée. L'Argentine regorge d'eau et de produits agricoles (végétaux et animaux) et le pays peut donc pourvoir l'Europe en aliments et en biocarburants. M. Vega désire également coopérer en matière de lutte contre la corruption internationale en général et contre le trafic de drogue et la traite des êtres humains en particulier. Un accord de coopération pleinement opérationnel dans ces domaines serait un « cas témoin » pour une intégration plus poussée entre l'Union européenne et le Mercosur

Le député M. Pinedo pense également que l'Argentine pourrait jouer le rôle de pont entre l'Europe et l'Amérique latine. Il souhaiterait profiter de la présidence belge pour créer un réel lien de coopération. La Présidente, Mme Van Daele, remercie M. Vega pour son intervention et pour sa volonté de réellement progresser. Elle propose de poursuivre la discussion sur ses projets durant le séjour de la délégation en Belgique.

Rencontre avec M. Paul Magnette, Ministre du Climat et de l'Énergie

M. Vega expose à nouveau les atouts de son pays en matière d'agriculture et de biocarburants et plaide pour des liens de coopération concrets.

Le ministre déclare être conscient des évolutions décrites par M. Vega et reconnaît que l'Argentine possède certains atouts. Il signale qu'il existe un cadre législatif belge et européen et décrit les objectifs « 20-20-20 » de l'Union européenne (20% de réduction des émissions de CO₂, 20% d'économie d'énergie et 20% d'énergies renouvelables, pour la fin de 2020).

La seule utilisation de voitures électriques ne suffira sans doute pas à la Belgique pour atteindre les objectifs. Les biocarburants devraient donc garder leur importance. Le ministre signale néanmoins que l'avantage de l'énergie verte ne peut être anéanti par le transport. Il souligne aussi que notre législation veut que les règles de durabilité soient respectées lors de la production des matières premières des biocarburants. La production durable figurera toujours dans le cahier des charges.

Rencontre avec M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil européen

MM. Vega et Pinedo plaident chez M. Van Rompuy pour l'obtention d'un statut spécial de l'Argentine auprès de l'Union européenne, à l'instar du Brésil et du Mexique. A ce propos, ils se réfèrent au caractère européen de leur pays. Ils soulignent également le fait que l'Union européenne investit davantage en Amérique latine que la Chine, l'Inde et la Russie réunies.

Enfin, ils souhaitent une relance des négociations entre l'Union européenne et le Mercosur. La question des Malouines est également abordée.

M. Van Rompuy déclare qu'il partage le souhait que l'Argentine puisse suivre le chemin du Brésil et du Mexique. Par ailleurs, il prend note des observations de la délégation concernant les Malouines.

Entretien avec M. Mauro Petriccione, Directeur de la Direction générale du Commerce de la Commission européenne

M. Vega parle à nouveau des atouts de son pays quant à la démographie, les matières premières agricoles, l'eau, ...

M. Petriccione signale qu'il y a déjà des pourparlers entre l'UE et le Mercosur depuis 10 ans. Le champ des négociations s'est élargi graduellement. Le processus s'est avéré plus compliqué que prévu et l'UE s'attendait au fond à une plus grande intégration économique de la part du Mercosur.

Selon M. Petriccione, les ambitions respectives sont un élément clé. Il pense que les différences se sont réduites, mais que les partenaires ont encore beaucoup à discuter. Une intégration économique assez poussée devrait en principe être possible, mais actuellement l'UE ne peut conclure un accord avec le Mercosur en raison des différences trop importantes en matière de droits intellectuels, de politique d'investissements, ... Les ambitions de l'UE en matière de règles communes sont élevées. Le continent d'Amérique latine est important pour l'Europe. L'Union européenne a conclu des accords avec un certain nombre de pays latino-américains individuels. Ce serait donc étonnant qu'on ne parvienne pas à un accord avec le Mercosur.

M. Pinedo trouve qu'il y a plus de stabilité en Amérique latine. Cependant, il admet que certains leaders politiques latino-américains ne facilitent pas le processus de négociation. Son parti est partisan de dispositions en matière de droits intellectuels. En ce qui concerne la politique agricole, il est plus difficile pour l'Argentine de faire des concessions. D'après lui, les négociations doivent être reprises. L'Europe investit davantage en Amérique latine que la Chine, l'Inde et la Russie réunies.

M. Petriccione admet que la stabilité en Amérique latine s'est améliorée, bien qu'il soit difficile de négocier avec certains pays en ce moment. Quant à l'Argentine, il estime que la philosophie fondamentale reste présente. Pourtant, des questions se posent quant à l'attitude du pays vis-à-vis des investisseurs étrangers. L'UE croit aux investissements en Argentine, mais elle se pose des questions.

M. Pinedo rétorque que l'UE n'est pas la seule à se poser des questions.

M. Petriccione souligne qu'il existe toujours de grandes différences entre les pays en ce qui concerne la protection des investissements. D'après lui, ces différences sont négociables, mais l'on ne peut éternellement continuer à tâter le terrain.

M. Vega considère que son pays offre la plus haute sécurité d'investissement du monde. M. Petriccione rétorque qu'il connaît un nombre d'entreprises qui ne sont pas de cet avis. Comme point négatif, il relève aussi les taxes d'exportation que l'Argentine applique actuellement. M. Vega dit que son parti est pour l'abolition des conventions en matière de protection mutuelle

des investissements sous leur forme actuelle. M. Petriccione répond que M. Vega illustre parfaitement les différences dont il est question.

M. Petriccione signale également que le Traité de Lisbonne stipule que c'est dorénavant l'Union européenne qui conclut les accords. Les accords existants subsistent, bien entendu.

Par ailleurs, il signale que l'UE veut uniquement négocier pour arriver effectivement à un accord acceptable. M. Petriccione pense que ce serait désastreux de reprendre les négociations et ne pas parvenir à un accord. C'est pourquoi l'UE veut être convaincue des chances de réussite avant d'entamer les négociations.

Mercredi 31 mars 2010 (programme à Gand)

Visite au Vlaams Instituut voor Biotechnologie (Zwijnaarde) - VIB

Le VIB est un institut de recherche scientifique sans but lucratif. Grâce à l'étroite collaboration entre les départements de recherche de quatre universités flamandes (KUL, UGent, UA, VUB) et un programme solide de financement de la recherche stratégique fondamentale, le VIB réunit le potentiel de 1200 chercheurs et techniciens en un seul institut.

Le VIB emploie 1200 personnes. Son but principal est d'acquérir, grâce à des recherches génotechnologiques, des connaissances novatrices sur les processus normaux et anormaux ou pathologiques dans une cellule, un organe ou un organisme (homme, plante et micro-organisme).

Un collaborateur explique que le VIB dispose d'un budget de 70 millions d'euros. A Gand, il y a environ 400 chercheurs.

Le même collaborateur précise que le VIB s'occupe exclusivement de la recherche stratégique fondamentale, mais qu'il la combine avec une politique active de transferts technologiques. La recherche fondamentale peut être à la base de nouvelles applications sociales et industrielles. Les découvertes du VIB sont protégées par des brevets. Une politique de licences permet aux entreprises de convertir ces découvertes en des produits ou applications utiles.

La visite guidée de l'Institut était surtout axée sur les contributions possibles de la biotechnologie à la production de produits agricoles et de biocarburants. La délégation a eu le rare privilège de recevoir des explications dans les serres du VIB.



Port de Gand et Ghent Bio-Energy Valley

A bord du *Jacob Van Artevelde*, la délégation a reçu des explications de M. Peter Mortier, Directeur adjoint du port, de M. Daniël Matthys, directeur général de Eurosilos et d'une représentante de *Ghent Bio-Energy Valley*.

La représentante de *Ghent Bio-Energy Valley* a expliqué que le port de Gand a l'ambition de disposer à terme de la plus grande installation de biocarburants en Europe. L'atout principal de *Ghent Bio-Energy Valley* réside dans le fait que le processus de production y est complètement intégré : toutes les entreprises de la chaîne de production sont reliées.